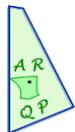


*Le Quartier du Potager du Dauphin de Meudon*



*Clichés : « Collection Guy, Adrien et Thomas Courtois , Musée de Meudon, (ARQP) »*



Meudon le 28 décembre 2023



(Cliché ARQP)

Cher(e)s membres, cher(e)s ami(e)s,

C'est avec plaisir que nous vous retrouverons à l'occasion de notre **Assemblée générale annuelle**, au Potager du Dauphin, lieu important pour notre association, où la Mairie a bien voulu nous accueillir une fois de plus, le 20 janvier 2024.

2023 fut à la fois une année de continuité dans la ligne des orientations fixées lors de notre précédente assemblée générale et une année de changement, avec le départ programmé de Dimitri Floros qui fut l'artisan de la création de l'ARQP et de son ancrage dans le paysage associatif meudonnais.

Autour d'un lieu emblématique - le Potager du Dauphin-, il a initié et défini les contours d'une identité propre à un quartier enserré entre trois voies majeures témoins de l'histoire de Meudon.

Deux des actions engagées par l'association ont été couronnées d'un succès unanimement reconnu : l'intégration de l'ensemble du quartier dans l'une des zones du PLU bénéficiant des règles les plus protectrices du paysage arboré caractéristique de notre quartier et la création de parcours promenade permettant de partager et de diffuser les résultats d'un patient travail de recherches documentaires mais aussi de recueil de témoignages auquel beaucoup d'entre vous ont apporté leurs contributions.

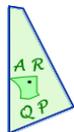
Aujourd'hui, il nous reste encore beaucoup à faire et il nous faut pouvoir mobiliser davantage d'entre vous pour poursuivre les actions engagées et- c'est à vous d'en décider- d'en engager de nouvelles.

Les commissions ARQP (patrimoine, parcours-découverte, urbanisme, circulation, sécurité, communication) vous présenteront leurs travaux et leurs propositions pour l'année nouvelle.

Nous y avons invité Monsieur le Maire avec lequel vous pourrez dialoguer.

Venez très nombreux et si vous ne l'avez déjà fait, nous vous remercions de nous témoigner votre confiance en adhérant (ou réadhérant) à l'Association (bulletin ci-joint ou via notre Site).

*Seuls pourront participer les membres de l'association à jour de leur cotisation septembre 2023/août 2024. La cotisation annuelle des membres qui ont adhéré après le 1<sup>er</sup> avril 2023 est valable jusqu'au 31 août 2024.*

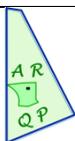


**Si vous ne pouvez participer à Assemblée Générale, merci de bien vouloir nous adresser votre pouvoir ci-après** (Aucun membre ne peut avoir plus de deux mandats en sus du sien) :

**POUVOIR** (à envoyer au siège de l'association)

Je soussigné(e) Mme, M.: .....  
 agissant en qualité de membre de l'Association "**des Résidents du Quartier du Potager du Dauphin de Meudon**" à jour de ma cotisation 2023/2024, donne pouvoir à :  
 .....  
 à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 janvier 2024, prendre part à tout vote et à toute décision, et généralement faire le nécessaire.  
 Fait à Meudon le : .....

Signature :  
 (précédée de la mention "Bon pour Pouvoir") :.....



**BULLETIN D'ADHÉSION**

Mme, M. : .....

Demeurant : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

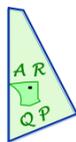
Déclare souhaiter devenir membre de l'« **Association des Résidents du Quartier du Potager du Dauphin de Meudon** » - loi 1901 (ARQP) conformément à ses Statuts.

En adhérant à l'association ARQP, j'accepte que l'association mémorise et utilise mes données personnelles collectées dans les conditions conformes à sa Charte RGPD - **cocher la case pour acceptation**

Je vous adresse ci-joint le montant de ma cotisation annuelle qui s'élève à 20 € pour la période 2023 - 2024.

Date : ..... Signature : .....

*Les chèques sont à libeller au nom de : « ARQP » et à envoyer au siège de l'association : 18, rue Valentine - 92190 Meudon*



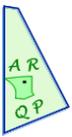
**Application de la Règlementation Générale sur la Protection des Données**

En adhérant à l'association ARQP, j'accepte que l'association mémorise et utilise mes données personnelles collectées, dans le but de vérifier la conformité de mon adhésion par rapport à ses statuts et de communiquer avec moi (échange et envoi d'informations, de convocations et de comptes rendus par courriers électroniques, postaux ou par téléphone).

Afin de protéger la confidentialité de mes données personnelles, l'association ARQP s'engage à ne pas divulguer, ni transmettre, ni partager mes données personnelles avec d'autres entités quelles qu'elles soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données. Elles seront conservées 2 ans après ma dernière adhésion.

Pour connaître les dispositions précises mises en œuvre par ARQP et exercer vos droits, vous pouvez télécharger la Charte spécifique de l'association ainsi que ses statuts sur le site internet :

« <https://quartierdupotager-meudon.fr/> » rubrique « L'association », ou bien l'obtenir sur demande.



## CONVOCAATION

Chers adhérents,

Vous êtes cordialement invités à participer :

A notre prochaine notre Assemblée Générale Ordinaire :

**le Samedi 20 janvier 2024**  
**dans la salle de conférence du Potager du Dauphin**  
15 rue Porto Riche - 92190 Meudon

**de 16h00 à 18 h00**  
*Début d'émargement 15h45*

avec l'ordre du jour suivant :

- 1) **Rapport moral** (présentation pour chaque thématique objet de notre association) :
  - Réalisé
  - Prévisionnel
- 2) **Rapport financier** :
  - Réalisé
  - Prévisionnel
- 3) **Election de membres** du Conseil d'Administration

Bien cordialement,

Le Président, Denys Millet